

LA GAZETTE

De SAINT-FROULT

Bulletin municipal



NUMERO 8

**Novembre
2018**

à

Mai 2019

Retrouvez-nous sur : www.mairiesaintfroult.fr

Le mot de Monsieur le Maire...



Chers amis,

Nous sommes heureux de vous présenter notre huitième Gazette !

Bonne nouvelle, les travaux qui étaient prévus pour 2018 sont enfin terminés et nous avons eu le plaisir de prendre le pot de l'amitié dans la toute nouvelle salle du conseil.

Au niveau de la voirie, la rue du Bas Coinsot est terminée depuis plusieurs mois.

Nous avons fait hydrocurer tous les réseaux d'eaux pluviales de la commune avant la saison hivernale et ses nombreuses pluies.

A ce propos, la Communauté d'Agglomération de Rochefort est maintenant compétente sur les évacuations d'eaux pluviales. Ces travaux d'hydrocufrage n'ont donc rien coûté à la commune (certains d'entre vous semblaient inquiets du coût de cette opération...).

Concernant votre taxe d'habitation, vous avez été plusieurs à vous étonner de l'augmentation de cette dernière. Il s'agit d'une nouvelle taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations) de 18 €, qui a été mise en place par la Communauté d'Agglomération de Rochefort à qui la compétence a été confiée afin de financer les travaux liés à la protection des inondations et la protection du littoral.

La commune n'a pas augmenté son taux d'imposition.

Depuis 2017, la commune de Saint-Froult, après de nombreux tests, a été considérée comme zone blanche sur le réseau mobile. Nous sommes la seule commune de Charente-Maritime à avoir été classée en zone blanche.

Conséquence de ce classement, l'état, par le biais d'un opérateur, va installer gratuitement une antenne 4G (en dehors de l'agglomération) nous permettant d'être très bien couverts sur les téléphones portables au niveau des appels voix et DATA.

Après étude sur le terrain avec les techniciens, le meilleur lieu d'implantation se situerait à proximité de la déchetterie de Saint-Nazaire (nous attendons l'accord du conseil municipal de Saint-Nazaire-sur-Charente).

Vous vous posez sûrement la question de la fibre Internet. Le département s'est engagé à équiper la commune durant l'année 2021. Affaire à suivre...

Nous avons lancé l'étude sur le réaménagement du carrefour de la rue de l'Impervée et de la rue de l'Europe qui s'avère être dangereux par son manque de visibilité. La vente d'un bien immobilier de la mairie inutilisé depuis longtemps nous permettra de financer ces travaux très coûteux. Cela sera le gros chantier de voirie des années 2019-2020. La **DID (Direction Infrastructure Agence Départementale)** commence déjà à étudier le projet.

Nous envisageons aussi un renforcement du dispositif déjà mis en place sur la rue de l'Europe pour limiter la vitesse. Des outils de mesures vont être remis en place pour prendre des dispositions.

Nous allons, pendant l'année 2019, ouvrir une réflexion sur la réglementation et l'accès à la plage de Saint-Froult, notamment avec les animaux domestiques. **J'invite les habitants intéressés à se faire connaître** pour participer à cette réflexion à laquelle nous associerons la LPO qui est gestionnaire du site.

Enfin je vous informe que l'église de Saint-Froult est à nouveau ouverte au public depuis le mois de juin 2018 et donc disponible pour les cérémonies. J'en profite pour vous rappeler que si vous constatez un dysfonctionnement sur les lampadaires de la commune, vous pouvez venir nous le signaler à la mairie ou bien directement par mail à l'adresse suivante : mairie@stfroult.fr.

Nous restons, tous, élus et personnels, à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, en espérant vous retrouver pour les vœux de la mairie vendredi 18 janvier à 19 heures.

Amitiés,

Votre maire

Simon VILLARD

PS: Je tiens à remercier Marie-Brigitte GONZALEZ et Peter VAN DER GOOR pour leur dévouement bénévole et la qualité exceptionnelle de leur travail.



Le centenaire de l'armistice signé le 11 novembre 1918

*Message du Président de la République à
l'occasion du centenaire de l'Armistice de
1918 - 11 novembre 2018.*



Un siècle.

Un siècle que l'Armistice du 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de la Première Guerre mondiale.

A cet affrontement interminable nation contre nation, peuple contre peuple. Avec ses tranchées pleines de boue, de sang et de larmes. Ses orages de feu et d'acier qui grondaient par tous les temps et déchiraient les ciels les plus calmes. Ses champs de bataille éventrés et la mort, omniprésente.

Le 11 novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'Armistice a été signé à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille.

Enfin, après quatre interminables années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les armes se taisent sur le front occidental.

Enfin, le vacarme funeste des canons laisse place à la clameur allègre qui s'élève de volées de cloches en sonneries de clairons, d'esplanades de grandes villes en places de villages.

Partout, on célèbre alors avec fierté la victoire de la France et de ses alliés. Nos poilus ne se sont pas battus pour rien ; ils ne sont pas morts en vain ; la patrie est sauvée, la paix, enfin, va revenir !

Mais partout, aussi, on constate le gâchis et on éprouve d'autant plus le deuil : là, un fils pleure son père ; ici, un père pleure son fils ; là, comme ailleurs, une veuve pleure son mari. Et partout on voit défiler des cortèges de mutilés et de gueules cassées.

Françaises, Français, dans chacune de nos villes et dans chacun de nos villages, Françaises et Français de toutes générations et de tous horizons, nous voilà rassemblés en ce 11 novembre.

Pour commémorer la Victoire. Mais aussi pour célébrer la Paix.

Nous sommes réunis dans nos communes, devant nos monuments aux morts, pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont défendu hier mais aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie.

Nous nous souvenons de nos poilus, morts pour la France. De nos civils, dont beaucoup ont aussi perdu la vie. De nos soldats marqués à jamais dans leur chair et dans leur esprit. De nos villages détruits, de nos villes dévastées.

Nous nous souvenons aussi de la souffrance et de l'honneur de tous ceux qui ont quitté leur terre et sont venus d'Afrique, du Pacifique et d'Amérique sur ce sol de France qu'ils n'avaient jamais vu et qu'ils ont pourtant vaillamment défendu.

Nous nous souvenons de la souffrance et de l'honneur des dix millions de combattants de tous les pays qui ont été envoyés dans ces combats terribles.

Françaises, Français, nous sommes aussi unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition.

Car le siècle qui nous sépare des terribles sacrifices des femmes et des hommes de 14-18 nous a appris la grande précarité de la Paix.

Nous savons avec quelle force, les nationalismes, les totalitarismes, peuvent emporter les démocraties et mettre en péril l'idée même de civilisation.

Nous savons avec quelle célérité l'ordre multilatéral peut soudain s'écrouler.

Nous savons que l'Europe unie, forgée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne, est un bien plus fragile que jamais.

Vigilance ! Tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre.

Ainsi serons-nous dignes de la mémoire de celles et ceux qui, il y a *un siècle*, sont tombés. Ainsi serons-nous dignes du sacrifice de celles et ceux qui, aujourd'hui, font que nous nous tenons là, unis en peuple libre.

Vive l'Europe en paix !

Vive la République !

Et vive la France !

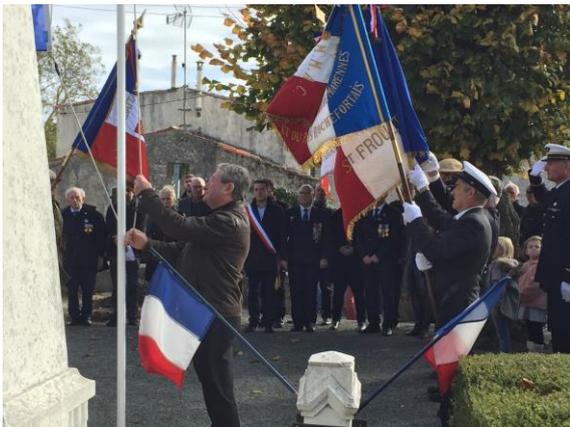




Après la lecture du message du Président de la République à l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918, Monsieur le Maire de Saint-Froult, Simon Villard a tenu à remercier les personnalités et personnes présentes à la commémoration. « Je tiens à remercier Mesdames et Messieurs les élus, Madame et Messieurs les porte-drapeaux, les autorités civiles et militaires présentes, la gendarmerie, M. le président de la FNCR Gérard Bieth toujours présent à nos côtés, M. Alberto Gonzalez qui représente aujourd'hui la SMLH (Société des membres de la Légion d'Honneur), l'Union

Nationale des Combattants, la FNRG (Fédération Nationale des Retraités de la Gendarmerie.

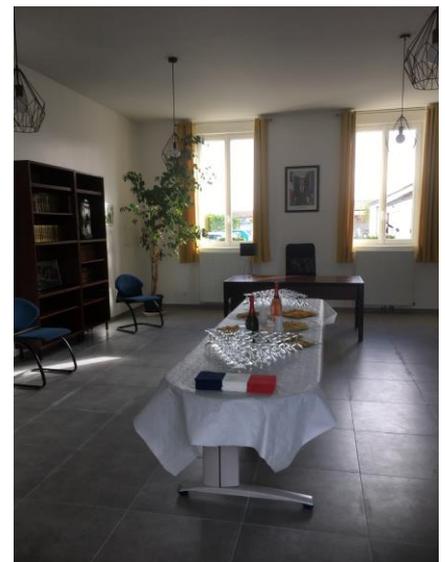
Je remercie « Reconstitutions 17 » qui témoignent par leur présence en portant l'uniforme des Poilus.



Je remercie aussi les enfants de Saint-Froult, venus de leur plein gré et qui ont si bien chanté l'Hymne National. Je remercie ces enfants et leurs parents pour leur implication dans le devoir de mémoire.

Le conseil municipal de Saint-Froult, pour célébrer le centenaire de l'Armistice, a décidé de planter un olivier, symbole de la paix. J'invite les personnes présentes, ainsi que les enfants, à participer à la plantation en apportant une pelletée de terre sur les racines.

Nous vous invitons à partager le verre de l'amitié dans la toute nouvelle salle du conseil de la Mairie. »





INFORMATIONS PRATIQUES ...

La mairie de Saint-Froult.

Tél. : 05.46.84.92.44

Fax : 05.40.00.70.32

Email : mairie@stfroult.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi – mercredi – vendredi :
8h30-12h30 et 13h30-18h00

Fermé le mardi.

Judi : 13h30-18h00

*Nous vous rappelons que les élus tiennent une **permanence** à la mairie les premiers mardis de chaque mois, de 18h00 à 19h00, afin de vous aider dans vos démarches administratives (trésor public, impôts, CAF, etc.). N'hésitez pas à en profiter ! (Merci de prendre rendez-vous auprès de la mairie)*

Le cabinet des infirmiers :



Il est situé

9 place du GI de Gaulle

17780 MOËZE

Téléphone :

05.46.82.25.22

Les soins peuvent se faire au cabinet ou à domicile avec :

- **Lionel YVEN**
- **Dominique PARCHEMIN**
- **Marie-Paule WAQUET**

Les numéros d'urgence à retenir :

SAMU : 15

POLICE SECOURS : 17

SAPEURS-POMPIERS : 18

Secours en Mer : 196

Numéro d'appel d'urgence européen : 112



Les écoles :

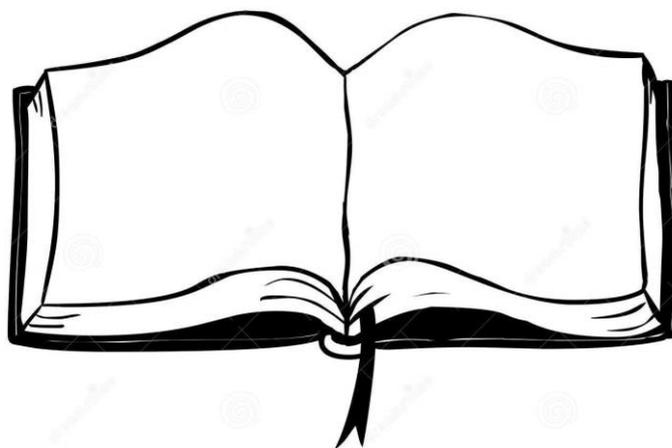
St-Froult : **05.46.84.96.72**

Beaugeay : **05.46.83.24.96**

Moëze : **05.46.84.95.28**

Assistantes maternelles de Saint-Froult :

- **Martine Brassié**
8 rue du 8 mai 1945
à Saint-Froult
Tél. : 09.88.18.79.14
- **Rachel Lack**
16 rue de l'Europe
A Saint-Froult
Tél. : 06.87.71.25.05



Article explicatif sur le terrain face à la mairie

Ce terrain que vous connaissez tous a été clôturé par arrêté municipal pour en faire un espace de détente, de jeu, pour tous les habitants de Saint-Froult. Un aménagement plus élaboré est prévu ultérieurement, selon les finances de la mairie. Des bancs, des tables pour une aire de pique-nique, un aménagement paysagé pour le plaisir des yeux, sont en effet envisagés.



Le Regroupement pédagogique intercommunal...

Les trois communes : **Beaugeay, Moëze, Saint-Froult**, sont regroupées en RPI.

Moëze détient 2 classes maternelles.

Saint-Froult : le CP, le CE1 et le CE2

Beaugeay : les CE2, CM1 et CM2.

Une **cantine** est sur chaque école. Les repas servis sont préparés par l'APO (Atelier Protégé Oléron) avec les produits de la région : le poisson vient de la Cotinière, les légumes et les fruits viennent de Champagne, la viande est régionale.

Un **ramassage scolaire** permet de desservir les trois écoles.

Pour les parents ayant des horaires de travail compliqués, deux lieux de **garderie** sont proposés : à Moëze et à Beaugeay assurés par les agents du Syndicat Enfance-Jeunesse Intercommunal (SEJI).

Le SIVOS a pour vocation de gérer :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVOS)

- Le personnel des cantines,
- Le personnel de surveillance dans le car,
- Les ATSEM de la **maternelle**,
- L'équipement et le fonctionnement des cantines
- L'Investissement nécessaire aux écoles.

Il fonctionne avec les dotations des trois communes membres : Beaugeay, Moëze et Saint-Froult.

Le secrétariat se situe à la mairie de Saint-Froult, 12 rue de l'Europe.

Tél. : **05.46.84.92.44**.

Email (à compter du 15.11.2016) : sivos@stfroult.fr

Nous avons tous été très touchés par le décès de Guillemette Bris. Voici le message de sa famille aux habitants de Saint-Froult :

« Patrick, Jean-François, Christophe, ainsi que leur famille, très touchés par votre geste de sympathie, vous prie de croire en leurs sincères remerciements. »

Monsieur le Maire vous informe :

Comment agir contre les abus du démarchage
téléphonique ?



Afin de lutter contre le démarchage téléphonique abusif, le gouvernement réagit. Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site qu'il a créé : www.bloctel.gouv.fr.

1^{ère} étape :

Tout consommateur peut s'inscrire **gratuitement** sur cette liste d'opposition afin de plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'y a pas de relation contractuelle en cours.

Il recevra par e.mail une confirmation d'inscription sous 48 heures. **Le consommateur doit vérifier s'il a bien reçu le message** (pensez à vérifier dans les spams...) car il devra **cliquer sur le lien hypertexte** présent dans ce courriel.

2^{ème} étape :

A partir de ce moment, le consommateur sera protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de **30 jours après la confirmation de son inscription qui lui sera envoyée par mail**.

Il aura alors accès à son espace personnel en ligne et pourra gérer son compte.

Sur ce compte personnel, le consommateur pourra modifier ou consulter la liste des numéros de téléphone qu'il aura bannis. Il pourra, à partir de cette liste, signaler un appel abusif et **déposer une réclamation**.

Mais ceci est une autre histoire...



Saint-Froult...

...et la submersion marine.

Les chiffres entre parenthèses suivant un mot vous invitent à en savoir plus dans le glossaire ci-après.



Figure 1 : La Vague de Kanagawa

Saint-Froult est un petit village de bord de mer et fut, en des temps pas si lointains, une île. Les Saint-Froults vivent donc avec la mer, au fil des marées, dans le souffle de ses bises, mais aussi secoués par les coups de colère d'une tempête ravageuse.

En effet, depuis trois siècles, l'histoire du climat rapporte que 22 tempêtes ont dévasté sérieusement nos côtes. Ces tempêtes sont appelées par les Allemands des « cyclones de l'Atlantique Nord ».

En moyenne, sur une année, les plus grosses tempêtes sévissent en décembre. C'est leur mois préféré. Elles se produisent également en janvier, mars, juin, novembre. Enfin, on n'a jamais relevé de tempêtes en avril et mai...



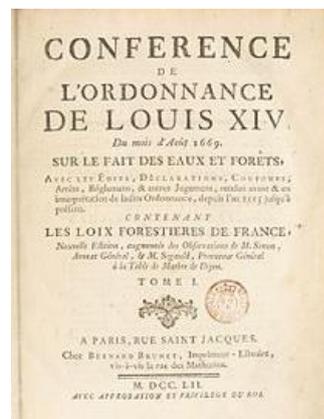
Pour travailler, le climatologue a besoin d'un maximum de données sur la plus longue période possible. Curieusement, l'intérêt des Français pour le climat fut précoce par rapport à nos voisins européens. Des rapports assez précis datent de l'Ancien Régime. Aussi, notre patrimoine de connaissances météorologiques sur notre pays est le plus important au monde, pour le plus grand plaisir de nos climatologues.

Pourquoi cet intérêt précoce ? La « Grande Ordonnance des Eaux et Forêts » de Colbert en 1669 réglementait la gestion des forêts royales pour les besoins de la construction navale, obligeant les forestiers à tout noter. « Très stéréotypés, les rapports de *chablis* (3) (les arbres couchés par le vent NDLR) dépeignent précisément l'ampleur du sinistre en indiquant sa localisation, le propriétaire des bois, le nombre d'arbres couchés, cassés, broyés, les essences des arbres ainsi que leurs dimensions. Parfois même, comme en Bretagne, le fonctionnaire indique le début et la fin de la tempête, ainsi que la direction des vents qui ont ravagé les bois », note Emmanuel Garnier.

Cette demande de consignations répondait à la Sécurité du Royaume de France ! Simplement ! En effet, les tempêtes dévastatrices pouvaient occasionner de gros dégâts sur la flotte royale et ses navires de guerre, faisant redouter une invasion de la flotte anglaise...

L'Eglise, elle aussi, avait mis en place des actions religieuses pour répondre aux fléaux malfaisants venus du ciel. On trouve dans certaines pratiques comment faire pour excommunier une tempête (La Chaire du Curé édité en 1603 - Le Figaro)

En étudiant les causes des tempêtes, les climatologues ont fait ressortir des constantes.



- La pluviométrie amplifie les dégâts occasionnés par le vent. En effet, le vent peut facilement coucher les arbres au sol lorsque leurs racines poussent dans un sol devenu boueux et meuble.
- Les vents de la tempête au début du XXème siècle étaient probablement très forts, mais les dégâts furent moins nombreux du fait des structures moins nombreuses et plus solides de l'époque. On peut ajouter que les villes et les villages n'étaient pas construits au plus près de la mer sur des zones marécageuses (pour nos sages Anciens, c'était une question de bon sens...)
- La tempête de décembre 1999 a battu des records de vitesse de vent (160 km/h à La Rochelle) et aussi de durée (plus de 3 heures à plus de 140 km/h)...
- Deux tempêtes ont marqué notre région : celle du 22 février et celle du 12 avril 1935. Les villes de La Rochelle et de Rochefort furent sérieusement endommagées.
- Entre 1962 et 1996, le vent annuel dépasse 11 fois 130 km/h. (Pas de chiffres plus récents...NDLR)

Penchons-nous sur une tempête qui a également bien marqué notre région, celle du 9 janvier 1924. Elle a dévasté Royan. Cette tempête exceptionnelle a sévi du 8 au 9 janvier 1924 et a endommagé la côte atlantique de Saint-Malo à Biarritz. Les dégâts furent nombreux : bateaux fracassés, quais éventrés, maisons inondées. Cette tempête fut d'une telle ampleur que l'on a pensé un temps qu'il s'agissait d'un raz de marée. En fait, des navires naviguant sur l'Atlantique traversèrent des zones où furent relevées de très basses **pressions atmosphériques (4)**. Elles se sont creusées en arrivant sur nos côtes. Dans son livre « *La Mer expliquée aux Terriens* », Olivier Le Carrer explique justement comment circule le vent. « *Dans l'hémisphère nord, il tourne autour du centre dépressionnaire dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et l'inverse autour d'un anticyclone. Plus les isobares (2) sont serrées, plus la pente est raide et donc plus le vent est fort.* »

La tempête Xynthia a frappé les pays européens entre le 26 février et le 1er mars 2010. Elle n'avait pas un caractère exceptionnel mais elle fut l'une des plus meurtrières. « *La concomitance de ce phénomène avec une pleine mer de vives-eaux (coefficient de 102) s'est traduite par une **surcote (1)** de 1,5 mètre sur le littoral, expliquant une montée des eaux assez exceptionnelle* » (Didier Migaud et Jean-Marie Bertrand). Les autorités françaises ont fait état de 47 décès et 79 blessés.

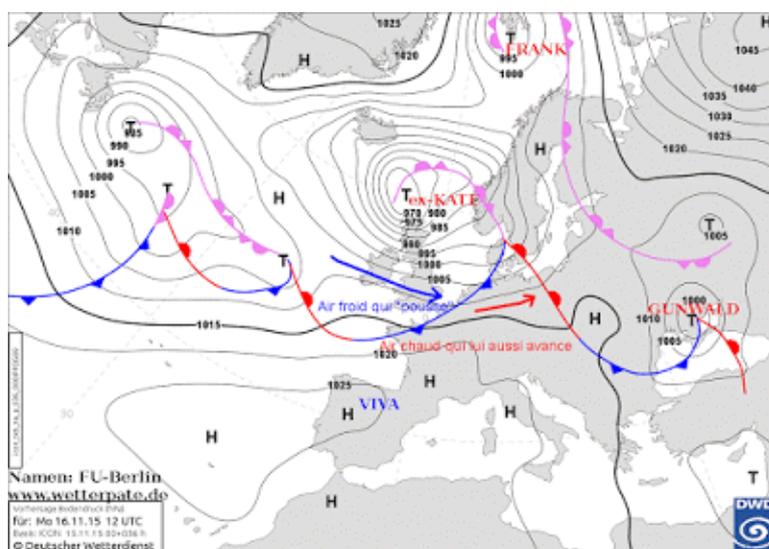


Figure 2 : Tempête en Irlande et en Ecosse...

La Cour des Comptes note que « *la carte des zones submergées par la tempête Xynthia recouvre quasiment à l'identique celle des espaces soumis aux flots marins à l'embouchure de la Sèvre Niortaise au IIème siècle av. J.-C.* » (wikipédia).

Comment éviter qu'une telle catastrophe au bilan humain si lourd se reproduise ?

Il faut prévenir les gens. Il faut mettre en place un système d'alerte. Le Journal de l'Environnement informe que « *pour la première fois en France, un syndicat mixte lance la réalisation de deux atlas, sur le trait de côte et la submersion marine, afin de créer un système d'alerte opérationnel au niveau local* ». (Stéphanie Senet le 9.11.2017). Il s'agit de cartographier les surcotes puis les risques de submersion. Enfin, en se basant sur les prévisions météorologiques et les risques de submersion, les pouvoirs publics pourront gérer efficacement les moyens de secours, localité par localité.

En conclusion, le bon sens semble le moyen le plus sûr -et le plus ancien- pour assurer la sécurité de tous et faire face, en spectateurs avertis, aux déchaînements célestes et marins. La modernité de nos moyens actuels permettent des prévisions précises météorologiques et de submersion auxquelles il faut se soumettre pour mieux les affronter (Pour Xynthia, bon nombre de gens n'ont pas cru les prévisions alarmistes des météorologues ...). C'est ainsi que nous pourrions braver les folles colères de Dame Nature.

Glossaire :

1 - Une **surcote** est un dépassement « anormal » du niveau de la marée haute ou du recul de la marée basse. Ce dépassement est induit par des conditions météorologiques inhabituelles combinant leurs effets à ceux des marées induites par la lune et le soleil. Les surcotes peuvent être responsables d'inondations et de submersion marine importante en zone portuaire, de polder, ou en amont d'une écluse littorale qui aurait été débordée par la mer, ou -en période de crue- qui n'aurait pas pu s'ouvrir à temps pour vider son eau. Inversement, si la mer n'atteint pas le niveau des hautes-eaux prévues par l'annuaire des marées, ou qu'elle se retire moins loin qu'elle ne l'aurait fait par une météo normale, on parle alors de « **décote** ». L'importance des surcotes et décotes dépend du lieu considéré (topographie des fonds marins, courants, exposition aux vagues et à la houle, etc.) et des conditions météorologiques. En un lieu donné, les surcotes peuvent être décrites à partir de la comparaison entre les niveaux observés de la mer et les niveaux prédits (marée). La surcote, considérée comme l'un des risques naturels propres au littoral, est prévisible dans l'espace et le temps si on connaît les conditions météorologiques et les phases de la marée. Par contre certains facteurs soudains comme les tsunamis peuvent engendrer des surcotes imprévisibles. Les dégâts de la tempête Xynthia ont par exemple été liés à une surcote inhabituelle et à l'urbanisation des zones à risques.



2 - L'**Isobare** est une ligne sur une carte météorologique reliant des points d'égale pression. Ces lignes forment des courbes où la pression atmosphérique subit d'égales variations dans une période donnée.

3 - Un **Chablis** est un arbre déraciné sans l'intervention de l'homme, sous l'action de différents agents naturels (vents, foudre, neige, chute d'un autre arbre) ou pour des raisons qui lui sont propres (vieillesse, pourriture, mauvais enracinement).



Figure 3 : Oh, le beau chablis !

4 - La **pression atmosphérique** est concrètement la pression de l'air sur une surface. Ainsi on parle d'une pression atmosphérique moyenne au niveau de la mer qui équivaut à 1013,25 hPa (hectopascal). Evidemment, cette pression varie en fonction de la concentration des gaz comme la vapeur d'eau contenue. Surveillez votre baromètre, c'est lui qui vous indiquera la pression. Plus elle est élevée (au-dessus de 1013 hPa), plus il fait beau. Au contraire, en dessous de cette moyenne, le temps se dégrade...



Que fait la mairie de Saint-Froult en cas de tempête annoncée ?

La mairie de Saint-Froult est avertie de l'imminence d'une tempête ou d'orages particulièrement forts dès que l'alerte orange est donnée (alerte orange, puis rouge et la plus élevée dans l'estimation du danger à prévoir : l'alerte noire) par un message vocal téléphonique de la préfecture et adressé au maire ainsi qu'à chacun de ses adjoints. Dans ce message sont spécifiés l'heure approximative du début de la tempête, sa durée et sa force.

Le maire et ses adjoints sont donc d'astreinte, avec le téléphone à portée de main en cas de problème chez leurs administrés.

L'un des adjoints est chargé de prévenir par téléphone les personnes isolées et les personnes âgées. Un autre adjoint est prêt à ouvrir la salle des fêtes s'il faut abriter une partie de la population. Auparavant, il aura fallu vérifier dans les réserves l'état des piles des torches, s'il y a assez de café, de l'eau en bouteille ainsi que le groupe électrogène qui doit être en état de fonctionner pour apporter l'électricité à la mairie et à la salle des fêtes.

Le maire, accompagné de quelques-uns de ses adjoints part en voiture vérifier les digues. C'est lui qui ensuite prévient la gendarmerie si des événements plus importants se produisent, consécutifs à la tempête.

Enfin, un autre coup de fil est donné aux autorités pour lever l'alerte.

Cette façon de procéder est une des leçons retenues suite à la tempête Xynthia. Il existe un plan de sauvegarde qui a été mis à jour à cette période, comportant entre autres les risques majeurs dans les écoles.

Suite à la tempête de décembre 1999, la Sécurité Civile a mis en place dans les écoles françaises un **Plan Particulier de Mise en Sûreté** (PPMS). Il permet de faire face en cas d'alerte à une catastrophe comme un incendie, un accident chimique, un attentat ou une inondation. Il est actualisé chaque année sous la direction des directeurs et chefs d'établissement. Par ailleurs, le **Plan de Prévention des Risques Naturels** (PPRn) « est un document réalisé par l'Etat qui règlemente l'utilisation des sols en fonction des risques naturels auxquels ils sont soumis. Cette réglementation va de l'interdiction de construire à la possibilité de construire sous certaines conditions. » (*Géorisques*). C'est un outil qui sert à prévenir les risques en étudiant les phénomènes et leurs incidences, assurer une surveillance, sensibiliser et informer, évaluer les risques en cas d'aménagement, adapter et protéger les installations actuelles, tirer des leçons des événements naturels exceptionnels.



L'entrée de l'Ecole de Gendarmerie le lendemain de la tempête Xynthia (Photo Gonzalez)

*Nous vous parlons de leur
époque...*

*... Madame Camille EMON,
sage-femme.*



« On l'appelait Camillette. C'était une femme extraordinaire ! »

De tous les témoignages, cette exclamation revient comme un joyeux refrain. Penchons-nous sur cette « femme extraordinaire » qui aura mis au monde plus de 5000 bébés charentais entre 1940 et 1983. Le premier enfant qu'elle a fait naître était Régis Chatris à Saint-Froult le 4 février 1940. Le dernier né entre ses mains est âgé aujourd'hui de 35 ans. Autant dire que tous les enfants du pays, entre Port-des-Barques et Rochefort, ont vu le jour grâce à elle.

Sa biographie :

Elle n'aimait pas parler d'elle. Née le 6 février 1917 probablement à Marennnes, Camille Giraud grandit dans une famille pauvre, et fut élevée à la rude. Son père entretenait les marais à Muron et s'occupait de chevaux et autres animaux. La famille comptait environ 5 enfants. De vivre au milieu d'animaux lui aura permis de trouver sa vocation : elle aimait les naissances et s'exerça très tôt sur les agneaux, les poulains, les chiots, les chatons... Certainement douée à l'école, elle partit à Nantes faire ses études d'infirmière et de sage-femme. Elle obtint son diplôme à 23 ans. La recherche d'un emploi l'amena en 1940 à Soubise. Elle se présenta au maire de l'époque, un certain docteur William Emon. Le poste de sage-femme était en effet occupé par une femme âgée, proche de la retraite et Camille savait que bientôt elle pourra prendre sa place. Le docteur Emon la forma sur le terrain. Camille racontait qu'ils allaient à bicyclette chez les personnes à soigner ou à accoucher, et qu'ensemble, au retour, tout en pédalant, ils discutaient sur le cas médical, échangeant les constatations, ce qu'il aurait fallu faire, les soins à venir, etc. Ces deux personnes s'entendaient bien. Elle était célibataire et il était veuf. Et malgré leur grande différence d'âge, ils se sont mariés !

Pour les notables de la ville de Soubise, Madame Emon devait être honorée de son vivant pour tout ce qu'elle était à la fois : courage, abnégation, dévouement, générosité, esprit d'initiative et rapidité des prises de décision, prestance par sa grande taille, belle femme

brune, facilité d'expression et franc-parler, sens de la répartie, bonne humeur, professionnalisme, disponibilité, adaptabilité à toute situation, femme de terrain, volonté inaltérable...

Son mari le Docteur Emon, fut maire de Soubise de 1910 à 1948, année de son décès. Elle décida de se présenter à la suite de son mari et fut élue maire de 1948 (elle avait alors 31 ans !) à 1953. Elle fut également conseillère générale du canton de Saint-Agnant de 1951 à 1958. Les autorités locales

décidèrent au nom du président de la République de lui remettre la médaille de Chevalier de la légion d'Honneur le 12 juin 2004 et de lui dédier une place de Soubise (inauguration en 2006) malgré ses protestations. « Mais non ! Mais pourquoi ? ». Bon finalement, elle a bien voulu de la place. Elle fut inaugurée en 2006. Une rue portait non loin de là le nom de son mari le docteur Emon. C'était la rue de sa maison (puis de celle de Camille) où il avait son cabinet. Les Anciens se souviennent y avoir vu, posé sur la cheminée, un cadre avec une photo de la très jolie Camille jeune fille.

« Elle veut un petit comité ? Mais c'est impossible quand on est appréciée à ce point ! ». Le 12 juin 2004, les nombreuses personnalités furent présentes pour la cérémonie comme le sénateur Michel Doublet, le député Didier Quentin, le maire Robert Chatelier et les maires des villages alentours. Elle avait mis au monde bon nombre d'entre eux. Or Camille consignait méticuleusement chacune de ses naissances dans un cahier, avec outre les noms et prénoms, le poids, le genre, les difficultés éventuelles rencontrées au cours de l'accouchement, la date et l'heure. Et lorsqu'elle se trouvait en face des notables de la région, elle voyait ses bébés et savait combien ils pesaient à la naissance. Elle constatait comme certains avaient inversé les choses en passant de l'état de petit bébé



Figure 1 : Le 12 juin 2004, remise de la médaille de chevalier de la Légion d'Honneur.



Figure 2 : Novembre 2006 : Inauguration de la Place Camille Emon (Photo Droits Réservés)



Figure 3 : La maison du Dr Emon et de Camille rue Dr Emon à Soubise.

fluet à force de la nature, ou de beau bébé joufflu à celui d'homme de petite stature. Cela l'amusait beaucoup de le rappeler à ces messieurs portant l'écharpe tricolore ! Donc pour la remise de la médaille et l'inauguration de sa place, Camille était là avec les notables. Mais dans la salle des associations attendaient autour d'un pot bien garni de nombreuses



Figure 4 : Droits Réservés

personnes de la région venues lui rendre hommage. Ce fut une énorme surprise ! Lors de son discours, le député demanda malicieusement aux personnes nées par les soins de Camille Emon de bien vouloir lever la main. Devant le nombre de bras levés, il se reprit : « *J'aurais mieux fait de demander ceux qui ne doivent pas leur naissance à madame Emon, ça aurait été plus facile à compter !...* »



Figure 5 : La valise en bois de Camille, qui ne la quittait jamais. (Droits Réservés)

Juchée sur sa bicyclette en toutes saisons jusque dans les années 50, puis en voiture, elle parcourait les routes de notre région pour accoucher les femmes prises par les douleurs de l'enfantement. Il n'y avait pas souvent le téléphone au domicile des gens et le mari courait chercher Camille pour qu'elle vienne accoucher sa femme. Toujours munie de sa célèbre valise en bois, avec la même fibre consciencieuse, elle se rendait chez les mères de familles riches comme celles des familles pauvres, voire très pauvres, mettre au monde le bébé attendu... Les jours suivants, elle revenait voir la personne pour lui procurer les soins selon son état.

Elle prit sa retraite en 1983, n'accouchant plus beaucoup vers la fin car les mœurs changeaient : on accouchait à l'hôpital dorénavant. Mais elle prodiguait toujours les soins en tant qu'infirmière.

Les anecdotes.

Elles sont nombreuses et drôles car cette femme n'engendrait pas la tristesse. Son sens de la répartie était légendaire.

Liliane Chatelier, en enfant du pays, a bien voulu me raconter quelques anecdotes. « Les enfants accouchaient à la maison autrefois. Il fallait faire chauffer l'eau pour l'accouchement (il n'y avait souvent pas d'eau courante dans la maison!). Un jour, le père ému a apporté une lessiveuse qu'il a posée sur un brûleur à même le sol, trop près de la toile cirée de la table... ce qui a mis le feu à la nappe, la table, la maison... Parfois aussi hélas, des couples savaient bien faire les enfants mais ils ne s'en occupaient pas : les enfants étaient livrés à eux-mêmes. Elle ne se gênait pas pour leur dire qu'il fallait arrêter d'en faire et penser à les nourrir, travailler, jardiner un peu pour cultiver des légumes... Ou encore le père inquiet l'avait appelée trop tôt. Elle était arrivée dans le froid hivernal sur son vélo, sa mallette en bois posée sur le porte-bagage. Après examen, elle disait au bonhomme que sa femme n'était pas prête à accoucher. « *Eh ben... j'veais chercher des œufs pour faire une omelette et tu vas manger là en attendant, hein, Camille ?!* ». Parfois, le père était tellement content d'avoir une fille qu'on lui offrait un lapin. Ce fut le cas pour ma naissance ! Une autre fois, elle racontait qu'elle était dans une toute petite chambre et il pleuvait beaucoup au dehors. Mais pas seulement ! En aidant à accoucher la femme allongée sur le lit, elle sentait des gouttes traversantes dégouliner dans son cou et le long de son dos. Elle appela le bonhomme : « *Viens donc m'aider à déplacer le lit de ta femme !* »...

Liliane ajoute : « On l'a souvent entendue dire des répliques qui ont fait sa célébrité car elle était très drôle, et son rire inimitable réconfortait son petit monde dans les moments délicats ! Elle répétait de famille en famille les blagues parfois très salaces, disant qu'elle voyait trop de fesses tous les jours pour prendre un air pincé !!! »

- « *T'en fais pas ma bonne, j'guette au trou !* »

Ou encore :

- « *Ah, écoute, tu as eu du plaisir à l'faire, faut que t'aies plaisir à l'sortir !* »

Camille était comme ça !

Camille entrait dans les secrets parfois inavouables des familles, chez les femmes sans mari, ou bien elle affrontait la disgrâce à l'époque d'avoir un enfant pas comme les autres. Elle ressentait le bonheur de mettre au monde un enfant hurlant et pesant un bon poids, elle connaissait l'appréhension de sauver un prématuré, la peur de perdre la mère ou l'enfant sorti mal en point, la venue au monde de jumeaux... Elle devait analyser le travail et gérer la douleur de la mère, tout en gardant un œil attentif sur le père traumatisé qui s'évanouissait parfois... Mais oui, c'est arrivé !

Martial et Danielle Chatris relatent aussi ses histoires d'accoucheuse qu'elle aimait raconter. Quand elle arrivait auprès de la mère en plein travail et que le père n'était pas là, elle allait le chercher là où il était (même au bar !) pour qu'il assiste à la naissance de son enfant. Et elle l'admonestait tout le long du chemin en lui disant qu'il ne suffisait pas de le faire, cet enfant, encore fallait-il être là pour la naissance ! Les Anciens savent qu'à leur époque il était courant que le médecin refuse la présence du père au moment de l'accouchement... C'est une idée assez récente et Camille, probablement parce qu'elle était femme, était avant-gardiste !



Figure 6 : Camille et quelques-uns de "ses enfants", dont Martial...

Une fois, les gens du voyage, mal acceptés par la population, vinrent la chercher pour une naissance difficile. Elle entra dans la roulotte et mis l'enfant au monde. Reconnaisants, ils ne manquèrent pas chaque année de passer la voir et de lui montrait l'enfant qui grandissait.

En 1997, Martial Chatris, lui aussi l'un de « ses » enfants, a souhaité réunir un grand nombre de personnes autour de celle qui est devenue une amie. Retraitée depuis 14 ans, ses amis l'ont soumise par surprise à un test pour savoir si elle



Figure 7 : Un accouchement pour rire !

n'avait pas perdu la main : celui du dernier « accouchement » à opérer. Elle s'est prêtée au jeu, enfilant sa blouse blanche, ressortant sa célèbre mallette en bois qui ne la quittait jamais. Elle contenait tout son nécessaire de sage-femme. Guylaine Portal prit le rôle de l'accouchée, Martial celui du père ému qui épongeait le front de « sa femme » en plein travail. Guylaine portait un faux ventre bien arrondi avec un faux bébé à l'intérieur. Elle avait aussi enfilé une vraie culotte fendue de l'époque ! Camille se mit au travail retrouvant naturellement les gestes si souvent exécutés ! De l'avis de tous les invités, l'ancienne sage-femme n'avait pas perdu la main après 14 ans de retraite ! Guylaine raconte cette anecdote : «Ma mère, qu'elle a accouchée deux fois, m'avait raconté un détail charmant : à la fin d'un accouchement, elle faisait toujours une bise à la maman, ce qu'elle n'avait pas

manqué de faire lors de notre mise en scène. Ce jour-là, elle m'a embrassée alors que j'avais le baigneur dans les bras. Ce geste lui était revenu spontanément... » Ce fut un grand moment de tendresse et d'éclats de rire.



Figure 8 : Son dernier anniversaire : 96 ans.

Ses amis connaissaient ses talents de cuisinière et appréciaient ses frites paysannes, son pot-au-feu, ses moules marinières, ses anguilles pêchées dans les marais, parfois par elle-même avec les bournes. Martial se souvient également des animaux nombreux qu'elle abritait à la Mallaise. « C'était l'arche de Noé ! ». Il se souvient de la ribambelle de poules, de canards, d'oies et de pigeons, beaucoup de pigeons... Avec ces derniers d'ailleurs, le fait d'inhaler les fientes trop nombreuses a bien failli la tuer. Il lui a fallu s'en séparer.

Elle avait apprivoisé un corbeau, un renardeau devenu grand qu'elle avait renfermé dans une grande cage et qui avait croqué la tête d'une oie trop curieuse... Il se souvient aussi d'un perroquet, d'un agneau appelé Dolly mis au monde par Camille bien sûr et qu'elle nourrissait dans la maison.

Camillette s'est éteinte en douceur le 7 février 2013 à la Mallaise, une maison dans les marais située entre Moëze et Brouage. Vous le remarquez, elle est partie le lendemain de son anniversaire, après avoir fêté avec ses amis ses 96 ans chez elle, et après les avoir salués d'un « Au revoir, mes enfants ! » qui résonne encore tristement comme un présage dans l'esprit de ses convives.

Camille n'aimait pas parler d'elle et cela explique le peu de choses que l'on sait sur son enfance. Elle appréciait les gens, savait se faire aimer de tous et aimait avoir du monde autour d'elle. Cette femme adorait littéralement la vie. D'une certaine façon, elle en avait fait son métier : quoi de plus beau en effet que de « donner la vie »...

Marie-Brigitte Gonzalez



Figure 9 : Droits Réservés

Remerciements à : Nadine Lemaire, Liliane Chatelier, Danielle et Martial Chatris, Guylaine Portal, qui m'ont bien aidée à rencontrer par leurs témoignages cette dame de cœur.

Un peu d'histoire protestante...

Les chiffres entre parenthèses après un mot vous invitent à en savoir plus dans le glossaire ci-après.

Notre coin de paradis fut marqué par les guerres de religion. Elles ont dessiné notre région. Par exemple, si Soubise n'avait pas été sous tutelle d'un protestant, Rochefort serait resté un tout petit village et Soubise serait devenu la sous-préfecture de la Charente Maritime... Le **protestantisme** (1) était alors la religion principale dans notre région. Et le saviez-vous ? Vos ancêtres d'ici étaient probablement protestants. Alors que s'est-il passé ?

Penchons-nous sur cette période difficile de guerres de religion, sans essayer de faire un cours d'histoire mais il faudra bien donner quelques dates pour connaître la chronologie des évènements (ça peut servir...).

Tout d'abord, quelles sont les origines du protestantisme et de la Réforme ?

Plusieurs facteurs en sont à l'origine. L'Europe était en crise spirituelle et institutionnelle. Entre abus, mœurs dépravées et scandales en tous genres, l'Eglise était aussi en crise et ne pouvait répondre à l'appel spirituel des fidèles. La royauté tenait entre ses mains l'Eglise et l'utilisait comme un outil. Ce n'est pas tout : la famine, les guerres nombreuses, la peste, un roi fou (Charles VI) apportaient au peuple un sentiment d'insécurité. Enfin, en **1487**, la première Bible en français (suite à la découverte de l'imprimerie) vulgarise les connaissances. On lit, on comprend, on réfléchit, on imagine les choses autrement. Des humanistes se font connaître en Rhénanie, en Hollande, en Allemagne comme **Martin Luther** (2), premier réformateur reconnu dont la date à retenir est celle où il reçut la bulle du pape l'excommuniant en **1521**. L'évêque de Meaux en 1516 se permet même d'appliquer à son diocèse les nouvelles idées. **Calvin** (3) créa une académie à Genève pour former les futurs pasteurs qui furent envoyés dans les provinces. A la mort d'Henri II en 1559, on peut dire que le mouvement protestant touche toutes les classes de la société plutôt instruite. Les rois de France se succédèrent sans trop savoir comment gérer ces changements, craignant plus ou moins pour leur pouvoir.

Dès **1535**, ces nouveaux penseurs durent parfois se rétracter, ou s'enfuir. En même temps la résistance s'installa.

Voici ce qu'écrivit l'historien Henri Hauser : « En Saintonge, vers 1534, dans un milieu tout rural, dans les îles d'Arvert, d'Oléron, de Ré se forment des communautés composées de pêcheurs et de vigneron. Ici comme dans quelques autres régions, les paysans manifestent leur hostilité à l'Eglise en refusant de payer la dîme, l'impôt ecclésiastique ; dès lors un intérêt matériel les attache à la Réforme ». En effet, les foyers les plus fervents vont se situer à Angoulême, Cognac, Saintes, Saint-Jean-d'Angély, la presqu'île d'Arvert, Marennes, Saujon, Pons, La Rochelle, Saint-Martin-de-Ré ainsi que Poitiers et Loudun, la haute Bretagne et le Béarn. Luther s'est enfuit chez ses amis hollandais, grands navigateurs et commerçants. Ces derniers marchandaient souvent vers Brouage et apportaient aussi leurs idées. Cela explique peut-être aussi pourquoi la région côtière devint protestante.

Il y eut 8 guerres de religion entre protestants et catholiques, avec par exemple le fameux et effroyable **massacre de la Saint-Barthélémy** (4) en **1572**.

Colbert, sur ordre du roi, fut chargé de trouver le meilleur emplacement de la côte d'Aunis et de Saintonge pour installer un port militaire. Géographiquement, le lieu idéal était Soubise parce qu'il était proche de l'embouchure et que l'on pouvait facilement creuser des bassins. Mais... Soubise était une principauté qui appartenait alors au duc de Rohan. Protestant et donc répudié de la cour royale, il ne voulait vendre à aucun

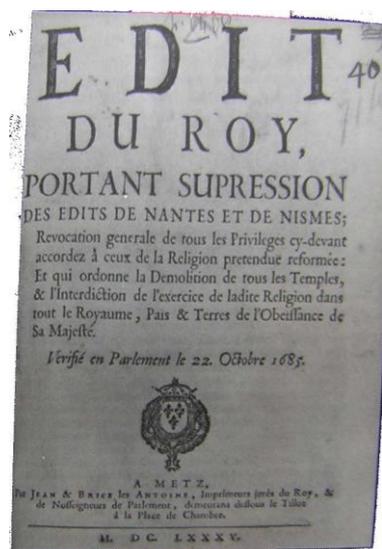
prix Soubise. Tonnay-Charente, pressentie également alors qu'elle était protestante, ne fut pas choisie car dans la famille du seigneur, il y avait une certaine Madame de Maintenon. Rochefort fut choisi par défaut, par dépit... Et puis le seigneur (protestant également) n'avait quant à lui aucun appui à la cour du roi. Pas d'appui, plus de terre !

Pourchassés, les **Huguenots** (5) s'organisèrent. Ainsi le choix de convertir les îles de Marennes n'était pas dû au hasard : leur situation géographique permettait de se dérober rapidement aux poursuites de leurs ennemis... Parmi la population, la conversion au protestantisme fut quasiment totale à la Tremblade, à Marennes, Luzac, l'île d'Oléron. **Le Siège de La Rochelle** (6) (1627-1628) fut un lent massacre par décision royale contre les protestants.



En 1600 environ, la principauté de Soubise comprend deux églises réformées : l'une à Moëze, l'autre à Soubise, avec chacune son ministère. Elles firent partie du Colloque des îles tout d'abord, puis de celui de Saint-Jean-d'Angély. Moëze, si près de chez nous, fut d'abord un centre de réformés assez important où les Huguenots de Saint-Froult, de Soubise et de Beaugeay venaient pour exercer leur religion. La preuve existe : en lisant les actes d'état-civil protestants, entre 1672 et 1682, le nombre moyen de baptêmes de protestants par an s'élevaient à 60, alors que le nombre des baptêmes catholiques entre 1675 et 1685 s'élevait à 13 baptêmes en moyenne...

L'île d'Arvert - Publié en 1690 par Christophe Tassin Bibliothèque Carnegie (Reims) Notre village porte un nom approximatif assumé puis qu'on a le choix écrit entre « St-Front ou St-Flour »...



Mais après la **révocation de l'édit de Nantes** (7) le 18 octobre **1685**, le culte de Moëze fut interdit et on ordonna la destruction du temple la même année. On enregistra alors plus de 500 abjurations à Moëze. Ils ne le firent pas tous, préférant passer à l'étranger, fuir devant les « dragonnades » organisées par des soldats (les Dragons étaient des soldats chargés de percevoir habituellement chez les contribuables redevables des impôts arriérés... Pas vraiment sympas !) pour les obliger à signer. Afin de ne pas éveiller les soupçons, de peur des dénonciations, les protestants venaient habiter au bord de la mer, à Saint-Froult par exemple (cf. Soubise, Une Page d'Histoire locale par E.-A. MAGEAU). Ils y vivaient discrètement, et le moment venu, ils fuyaient dans une barque vers un autre pays où on les accepterait : Angleterre, Suisse, Hollande.

Mais le roi demanda à sa marine royale d'empêcher l'émigration des protestants par la mer. Trois vaisseaux (*La Gaillarde*, *la Bien-Aimée* et *le Soleil-d'Afrique*) eurent pour mission secrète de chasser et d'empêcher ces protestants de quitter la France sur les côtes d'Aunis et de Saintonge.

S'ils ne pouvaient s'enfuir faute d'argent pour payer les passeurs, certains protestants tentèrent de résister. Leurs assemblées avaient lieu à l'écart de tout où ils se rendaient enveloppés dans une cape, à la lumière des flambeaux : c'était les « assemblées du désert ». Elles ont d'ailleurs toujours lieu dans la communauté protestante, à titre de commémoration. Si vous y étiez arrêté malgré tout, vous étiez puni pour délit et emprisonnés dans les prisons de La Rochelle, voire envoyés aux galères, à moins que vous n'expiiez... Les protestants furent déchus de l'autorité parentale en matière d'éducation religieuse. Leurs enfants leur furent enlevés et placés dans des couvents, des prisons, des hôpitaux pour les instruire dans la religion catholique. Non seulement ils étaient privés de leurs enfants de force, mais ils devaient de plus payer une pension. Les garçons de 14 ans et les filles de 12 ans pouvaient déjà abjurer la religion protestante sans l'autorisation de leurs parents. Plus tard, l'âge d'abjuration baissa à 7 ans ! Ce n'est pas tout : fermeture des écoles protestantes, interdiction d'exercice de leur métier aux médecins, chirurgiens, apothicaires, sages-femmes... La France connut une véritable hémorragie des forces vives de la nation avec l'exode de nombreux paysans, artisans, commerçants ou industriels (commerce du cognac et du papier en Angoumois). Environ 200 à 300 000 huguenots s'enfuirent. « *Il faut crever ou aller à la messe !* » : argument implacable.

La Révolution française et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août **1789**) accorderont la liberté de conscience et plus tard la liberté de culte. Chaque protestant réagira plutôt individuellement face aux événements. Nombreux sont ceux qui participeront aux Assemblées révolutionnaires sans faire partie d'un « groupe protestant ». Sous la Terreur, la déchristianisation a suspendu tout culte. Et après l'arrestation de Robespierre, la liberté des cultes est proclamée et les temples sont ré-ouverts. De plus, l'édit royal du 15 décembre **1790** accorde la nationalité française à toute personne exilée pour cause de religion.

L'Histoire a laissé des traces indélébiles : les habitants de Charente-Maritime ne sont plus dans leur ensemble de religion protestante. Et les belles fortifications construites dans notre région ont pour origine les guerres de religion et la peur des Anglais pro-protestants.

GLOSSAIRE

(1) **Le protestantisme** : « C'est l'une des principales branches du christianisme avec le catholicisme et l'orthodoxie. Ils rejettent l'autorité du pape ». (wikipédia) Le terme de « protestant » est au départ un quolibet apparu en Allemagne et utilisé par les adversaires de la Réforme. En fait, la définition littéraire de ce mot est « *exprimer avec certitude* » et les protestants affirment ainsi leur croyance. Autre sobriquet connu : les « *parpillots* » dont l'origine est méconnue mais viendrait des *papillons* en vieux français (attirés par la lumière des flambeaux lors des assemblées du désert ou par la lumière spirituelle qui éclaire leur foi... ?)





(2) **Martin Luther** : né en 1483 à Eisleben en Thuringe et mort en 1546 dans la même ville, Luther est un frère augustin théologien et professeur d'université. Initiateur du protestantisme et réformateur de l'Eglise, ses idées exercèrent une grande influence sur la Réforme protestante, ce qui changea le cours de la civilisation occidentale. (wikipédia)

(3) **Jean Calvin** : né en 1509 à Noyon (Picardie) et mort en mai 1564 à Genève, c'est un théologien important réformateur et pasteur emblématique

de la Réforme protestante du XVIème siècle pour ce qu'il a apporté à la doctrine dite du calvinisme. A un moment de sa vie où il dû se cacher, il trouva refuge à Angoulême, ce qui explique pourquoi l'Angoumois fut l'une des premières contrées à être réformée.

(4) **Le Massacre de la Saint-Barthélémy** (août 1572) : les origines de ce massacre sont complexes bien sûr mais entre autres raisons, le mariage de Henri III de Navarre, protestant, futur roi Henri IV, avec Marguerite de France, catholique a soulevé à Paris un véritable soulèvement d'indignation, de colère alors qu'il devait être le symbole de la réconciliation entre catholiques et protestants. De très nombreux protestants furent simplement massacrés. A Paris d'abord, puis en province, sans considération d'âge, de sexe ou de rang social. De nombreuses mesures discriminatoires envers les protestants furent prises par la suite, provoquant la fuite de nombreux Huguenots vers des territoires lointains (pour les plus riches) comme la Suisse, les Amériques, l'Afrique du Sud...



(5) **Huguenot** : Ce nom désigne les calvinistes français. Il est apparu à Genève pour la première fois vers 1520. Il est dérivé du mot allemand Eidgenossen désignant les confédérés suisses (traduction : les compagnons du serment) et du prénom de Hugues (Hugues Besançon).

(6) **L'édit de Nantes** : a été signé en 1598 par Henri IV. Il a mis fin aux guerres de religion qui ont ravagé la France dans la seconde moitié du XVIème siècle. Le roi de France reconnaît la liberté aux Protestants de pratiquer leur religion et leur accorde aussi des garanties quant à leur sécurité. La France est alors le seul pays européen où existe une telle situation. Mais il y eut des difficultés d'application. Et dès le règne de Louis XIII, le roi essaie de reprendre les villes fortes accordées aux protestants. L'épisode le plus spectaculaire est le siège de La Rochelle par Richelieu en 1627. Louis XIV poursuivit cette politique d'absolutisme religieux en révoquant l'édit de Nantes, ce qui obligea les protestants français à pratiquer clandestinement et dangereusement leur religion ou à s'exiler. (Wikipédia).

(7) **Le Siège de La Rochelle** : Il fut ordonné par Louis XIII et commandé par Richelieu, principal ministre du roi. Il commença le 10 septembre 1627 et se termina par la capitulation de la cité protestante le 28 octobre 1628. Le problème ? Cette cité était devenue riche et protestante à 80 %. Haut lieu de l'église réformée en France, craintes pour la sécurité de la France par l'aide financière de l'Angleterre apportée à cette ville devenue un état dans l'état, le roi décida de mener un nouveau combat contre les protestants, après celui de l'île de Riez (réussite) et celui de Montauban (échec). Tactique spéciale adoptée pour La Rochelle : bloquer du côté de la terre toute possibilité d'échange ; du côté de la mer, fortifier (digue longue de 1500m de long, remparts de l'île de Ré et de l'île d'Oléron...) ; lancer quelques expéditions militaires. Les Rochelais finirent par mourir de faim. Après plus d'un an et un mois de siège, sur 28 000 habitants, il ne reste que 5400 habitants en piteux état n'ayant plus que quelques rats pour se nourrir...



Le Cardinal de Richelieu au Siège de La Rochelle (Toile de Henri-Paul Motte 1881)

SORTIE AU CENTRE EQUESTRE



Au programme :



Le mardi 2 octobre, les élèves de Saint- Froult ont profité d'une journée au centre équestre de Saint-Hippolyte. Plusieurs ateliers leur ont été proposés et ont permis à chacun de découvrir le poney et toutes les possibilités qui s'offrent à eux dans cette discipline inconnue pour beaucoup d'entre eux.

Visite du club

La graineterie, le club house, l'écurie, les pâtures, le manège...



La carrière



Les box



Les stalles



La sellerie



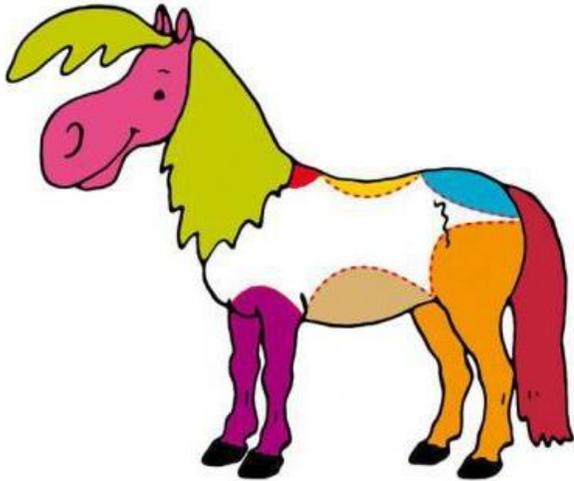
La douche



Atelier pansage

« On a appris les différentes parties du poney et on sait aussi comment prendre soin de lui... »

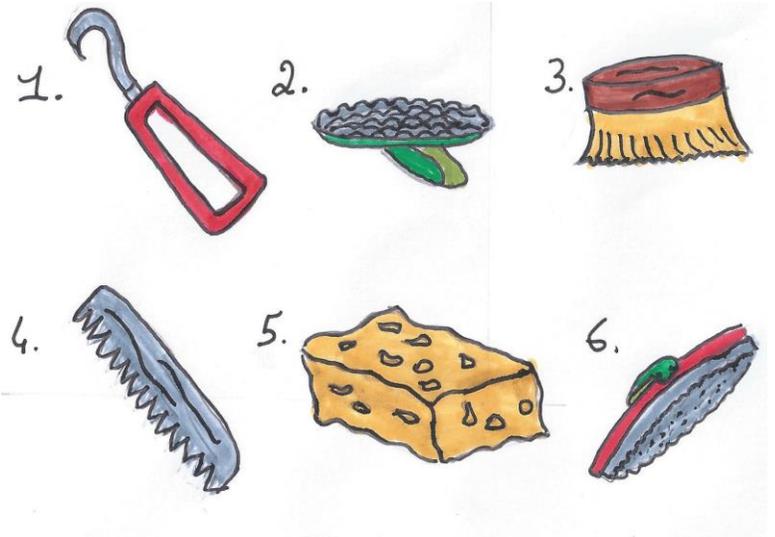
Leçon d'hippologie



 crinière et toupet	 membres postérieurs
 croupe	 queue
 dos	 sabots
 garrot	 tête
 membres antérieurs	 ventre

Leçon de pansage

Brosser, peigner, curer les pieds et ...
cajoler sa monture !



1. Le cure pied doit être manipulé avec précaution: sa forme pointue et courbée est étudiée pour permettre de nettoyer la sole, de dégager la fourchette et ses lacunes.

2. L'étrille permet de décoller en profondeur les saletés accumulées à la racine des poils.

3. La brosse ou le « Bouchon » permet d'enlever la plus grande partie des saletés décollées par l'étrille, s'utilise sur tout le corps et permet de démêler les crins.

4. Le peigne sert à désépaissir et à égaliser la crinière.

5. L'éponge humide sert à laver les yeux, les naseaux, la bouche et les orifices naturels du cheval ou du poney.

6. La brosse douce est très souple. Elle finit le nettoyage en lissant le poil.





Voltige



Attention les yeux ! On joue les équilibristes avec Marie-Jo !





Initiation à la pratique de l'équitation en manège :

Grâce à Mélodie, nous avons eu plein de conseils pour guider notre poney sur un parcours.

On a même fait du trot !!!



Les mamans, Marielle, Annabelle ainsi que les maitresses ont fait quelques kilomètres à nos côtés ! Merci à toutes celles qui ont bien voulu se libérer pour nous accompagner !





Et savez-vous ce que mange le poney ?



Une journée inoubliable financée
par l'Association de Parents d'Elèves
et la coopérative scolaire de l'école de Saint-Froult.
A très vite pour de prochaines aventures !



Du floconné



Du foin

De l'orge



HUGH !!!

Welcome to Saint-
Froult !!!!



Les élèves de l'école de Saint-Froult

Les associations de Saint-Froult...

A Dos d'Âne

Bienvenue au domaine des Ânes à Saint-Froult ! Les animations que vous propose cette association sont très variées et adaptables à toute situation particulière : anniversaire, mariage, baptême, comité d'entreprise, comité des fêtes, portes ouvertes, fête de village ou de ville, nettoyage des plages, des communes, avec traction animale... Nous pouvons également apporter notre originalité dans les maisons de retraite, les institutions spécialisées... Consultez-nous pour concevoir votre projet !

Ouvert toute l'année sur réservation.

Françoise et Francis VINSON - Tél. : 06.85.24.22.72

www.mariage-balade-charente.fr

A.S.S.F.

L'Association Sportive et Culturelle de Saint-Froult a pour but d'organiser des voyages, et donc naturellement de vous permettre d'apprendre quelques langues étrangères : espagnol et anglais. Des cours d'informatique et de photographie vous sont également proposés. L'association organise les fameuses Puces de Saint-Froult du mois d'août, les Lotos aux prix très attractifs, les jeux inter villages ainsi que quelques repas d'association.

Gilles BRASSIE - Tél. : 09.88.18.79.14

www.assf-saint-froult.fr

VIS L'AGE EN FETE

L'association Vis-l'Age-en-Fête a pour but de fédérer la population de Saint-Froult autour d'événements festifs et d'ateliers de loisirs : cuisine, lectures, écritures, expressions artistiques, club multiscience, déco de Noël, courses aux œufs pour les enfants, pique-nique, tournois de belote, parties de Molky, repas à thèmes... Elle organise également des événements tels que la « Poésie dans la Rue », les Seintinelles, « les Peintres sont dans la Rue »...

Jacqueline PHILIPPE - Tél. : 05.46.84.45.17

www.vislageenfete.org

Association Sportive et culturelle de Saint-Froult (ASSF)

Un retour nostalgique sur une belle saison.

Un bel été, un voyage magnifique en Grèce.
Une brocante sous un soleil radieux et un dîner-spectacle jamais proposé à Saint-Froult.
Sans oublier la 3ème marche gourmande fin août et les différents lotos de l'année...

Du 13 mai au 26 mai 2018
Voyage en Grèce.

Nous sommes allés dans des lieux perdus de la Grèce où l'on a encore la chance d'être accueillis dans le respect de la tradition grecque, celle de la *philoxénia*, « l'hospitalité » traditionnelle des Grecs.



12 août 2018 :
Brocante de Saint-Froult



12 août 2018 : Diner Spectacle



Association Sportive et culturelle de Saint-Froult (ASSF)



25 août 2018 : Marche Gourmande



Ne l'oubliez pas!

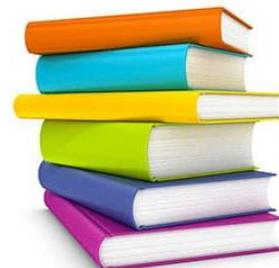
16 novembre 2018 :
Le **Beaujolais Nouveau**
Sera fêté à
Saint-Froult comme il se doit !
Rendez-vous **19h** dans
La Salle des Fêtes

Offert par L'ASSF

Association Vis-l'Age-en-Fête...

L'association Vis-l'Age-en-Fête a inscrit cette année son centième adhérent, ce qui, pour un village qui compte environ 370 âmes, révèle une belle dynamique... Son but ? Réunir les habitants de Saint-Froult et des environs autour d'activités ludiques que nous allons énumérer :

L'atelier **Lectures**, animé par Catherine Sirguy, se réunit environ une fois par mois pour partager les appréciations de chacun sur la lecture d'un livre choisi à la séance précédente. Voici quelques-uns de ses choix pour la rentrée : « *Le Chagrin d'aimer* » de Geneviève Brisac et « *La Peste* » d'Albert Camus à relire.



L'atelier **Ecritures**, animé par Marie-Françoise Debza, regroupe un petit nombre de personnes passionnées d'écritures environ une fois par mois. Elles y découvrent un moyen d'exprimer entre rires, nostalgie, rage, férocité ou tristesse des sentiments à fleur de mine de crayon.

Victime de son succès, l'atelier **Expressions Artistiques**, animé par Catherine Makedonsky, a atteint son quota d'élèves pour une bonne gestion de la séance. Et il faut du temps aux apprentis élèves pour apprendre à saisir et exprimer tous les sentiments humains par le chant, le mime, la danse ou derrière un nez de clown... !



L'atelier **Multicartes**, sous la houlette de Gabriel Walck, regroupe tous les mercredis soir à 20h30 dans la salle des fêtes (hormis les périodes de vacances) les passionnés du carton et ceux qui veulent juste apprendre sans se prendre la tête. Et pourquoi ne pas aussi vouloir jouer au scrabble ou autres jeux de société ? Ambiance conviviale assurée !

L'atelier **Cuisine** se déroule une fois par mois environ et vous apprend à faire une recette spéciale que l'un d'entre nous souhaite partager.



Le petit nouveau : l'atelier **Patchwork** ! Exacerbez votre sens de la l'imagination en assemblant des carrés, des losanges et autres formes de toutes les couleurs pour créer un plaid, un dessus de lit et bien d'autres choses. A vos aiguilles sous l'œil attentif de Janine Godet, une passionnée.

Les Peintres dans la Rue 2018 ont profité de cette belle journée pour peindre ou dessiner les jolis coins et recoins de notre village. Cette journée particulière a attiré bon nombre de peintres en herbe qui ont su révéler de vrais talents. Les enfants ont peint sur des galets blancs. Les ados ont choisi la jolie maison rouge près de la mairie comme modèle. Les grands ont choisi l'église, Saint-Froult vu du chemin du Vert, la rue du Cimetière, le carrefour de la Renverse (en imaginant un arbre au milieu de cet espace, ce qui a interpellé monsieur le Maire...), des roses trémières, la fameuse maison au crépis rouge encore...



Et la gagnante choisie par le jury, qui a débattu très longuement, est Michelle Laguet Andraud pour son aquarelle de la maison rouge. Pour la deuxième année consécutive, cette maison porte bonheur aux gagnants !



Aujourd'hui encore, Saint-Froult a ouvert encore son âme de village charmant à beaucoup de monde : curieux, promeneurs, cyclistes, peintres et dessinateurs...



Les peintres dans la rue 2018

Création CTDARTS
Michel Petraud



Les Saint-Froinlts, leurs amis, enfants, petits-enfants, ont hautement apprécié le pique-nique de l'association Vis-l'Age-en-Fête ce 1er juillet 2018. Imaginez ! Nous avons été reçus par une dame de Lusignan au château fort de Saint-Jean d'Angle. Imaginez ! Notre noble hôtesse et son chevalier servant nous ont fait découvrir leur belle demeure, les jardins médicinaux, la cour, la basse-cour, l'antré aux cochons, l'aire des chèvres... Imaginez ! Nous avons marché sur le site d'un ancien château fort que l'on construisait en bois à l'époque. Il en reste ce monticule circulaire près du château actuel en pierre. Imaginez ! Nous



nous sommes introduits chez les Anglo-Saxons, ennemis des habitants du château. Ils actionnaient un trébuchet pour envoyer des boulets sur la forteresse assiégée... Imaginez ! Un archer, peut-être Robin des Bois lui-même, lançait ses flèches puissantes et précises sur... des bottes de paille. Si, c'était bien Robin ! Nous avons bien croisé Richard Cœur de Lion dans le château ! Quelques jeux ont distrait les Saint-Froinlts, voisins de ces charmants seigneurs. Nous étions une quarantaine à profiter du soleil et de la chaleur estivale, costumés de quelques éléments de coiffe pour les belles dames, ou de heaumes pour les nobles chevaliers.



13 octobre 2018, premier atelier cuisine de la saison ! Jacqueline nous a concocté la recette de la tarte aux endives (ou aux chicons selon notre origine) et cette tarte est originale pour assembler les saveurs de l'endive cuite, du roquefort, des noix, du thym, de la crème fraîche et...de la poire ! La douzaine d'apprentis cuisiniers s'est trouvée ou retrouvée avec plaisir dans la cuisine de la salle des fêtes.



Le 14 octobre 2018, le tournoi de belote organisé par notre association a rassemblé 24 passionnés en 12 équipes qui se sont confrontées avec concentration pour obtenir au final les résultats suivants : **Premiers** : **Jean-Jacques et Michel** (C'est Fanny qui était contente...), **Deuxièmes**, **Evelyne et Georges**, **Troisièmes**, **Marie et Jacqueline**. Chacun est reparti avec son lot gagnant ou son lot de consolation, même pour Elisabeth et Nadine qui n'ont hélas pas pu avoir de partenaires,



malgré les recherches des uns et des autres par téléphone... Ce sont les risques de la belote.

Halloween 2018 : Les petits monstres n'ont pas hésité à se mouiller pour aller frapper aux portes des habitants pourtant bien au chaud chez eux. Diablotins et Cruellas, sorcières et squelettes, citrouilles-sacs ou gibecières à la main, ils ont jeté comme chaque année un cri unanime : "**Des bonbons ou un sort !**"



Les habitants apeurés leur ont donné ce qu'ils voulaient, bien entendu. Au retour, dans la salle des fêtes de Saint-Froult, Jacqueline, toute tremblante, a regroupé tous les bonbons pour les redistribuer aux enfants. Elle en a gardé pour les enfants de la cantine car il y en avait vraiment vraiment beaucoup...



Pour ce repas d'automne du 4 novembre 2018, il faudra évoquer les chiffres et les nombres : 10 kg de carottes (à râper, à trancher en fines lamelles, en bâtonnets...) pour préparer les amuse-bouche, l'entrée, le plat principal, le dessert ; 12 kg de pommes de terre (à éplucher) ; 9 kg de viande (fondante dans l'assiette, une vraie réussite...) ; 3 kg de maroille (c'est un fromage du Nord qui aura fait le goût sublime de la sauce) ; 2 kg d'oignons (pour un fondu caramélisé succulent) ; une quarantaine d'œufs ; 3 litres de crème fraîche liquide ; 3 litres de crème fraîche épaisse ; 4 moules à gaufres (non, 3 seulement car il n'y avait pas assez de prises...) ; 2 robots pâtissier ; une vingtaine d'heures de travail ; une dizaine de mains (petites et grandes) ; une tête bien-pensante



prénommée Jacqueline qui a dirigé l'ensemble comme un chef d'orchestre.



La cinquantaine de convives s'est montrée ravie de ce bon repas et de l'ambiance conviviale et amicale qui, elle, ne se compte pas, mais qui nous a enveloppés chaleureusement aujourd'hui.



Un petit joyau local :

la pomme de terre de l'île de Ré



Dans les premiers temps, la culture de la pomme de terre sur l'île de Ré ne servait que pour la consommation des viticulteurs, des pêcheurs et autres travailleurs de l'île. La richesse de l'île de Ré était avant tout la vigne et le sel. Et puis le phylloxera vint détruire les vignes réthaises comme partout ailleurs. Vers 1906, les viticulteurs qui détenaient ces terres à l'abandon se tournèrent alors vers cette petite pomme de terre qui se plaît si bien chez eux. En climat tempéré, dans des sols calcaires, secs et sablonneux notre petite héroïne a trouvé son berceau. Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale qu'elle connut son essor économique pour devenir de nos jours l'objet de la principale activité maraîchère de l'île de Ré.

Pour elle s'est créé en 2000 une confrérie de la pomme de terre primeur de l'île de Ré, afin de promouvoir et de préserver cette production locale. Son **appellation d'origine contrôlée** (AOC) est régie par un décret en 1998. Il détaille les conditions à respecter pour bénéficier du label. C'est la seule pomme de terre à être distinguée. La petite devient grande...

Enfin, en 2000, la petite pomme de terre locale bénéficie de l'**appellation d'origine protégée** (AOP) dans le cadre européen. La petite devient vraiment très grande !



Il existe plusieurs espèces de pommes de terre de l'île de Ré au format « grenaille » : Alcmaria (à chair fondante), Amandine, BF15, Charlotte et Roseval (à chair ferme).

Selon les conditions de l'AOC, cette pomme de terre doit être cultivée dans des parcelles bien définies sur deux cantons : le canton d'Ars en Ré (Ars en Ré, La Couarde sur Mer...), le canton de Saint-Martin en Ré (La Flotte, Rivedoux-Plage...). Elle doit ensuite être calibrée dans sa commune de naissance. Le tubercule doit être inférieur à 70 mm. Les emballages de distribution ne doivent pas excéder 25 kg. La production s'élève à environ 2000 tonnes par an, répartie sur une vingtaine de producteurs. Sa commercialisation est autorisée jusqu'au 31 juillet de chaque année. C'est un produit de saison.

La peau est si fine qu'il est inutile de l'éplucher. Par sa précocité, elle est donc plus fragile. Pour la conserver, il faut la préserver de la lumière, et la conserver entre 8 et 12 °. Autre impératif : il faut la consommer 9 jours (pas plus !) après son conditionnement si l'on veut avoir le meilleur de son goût.

Île de Ré : longueur 26 Km, largeur variant de 70m à 5 km, 100km de côtes, la moitié de plages, superficie d'environ 85 km²



C'est donc un petit joyau culinaire mis en écrin entre les mains des meilleurs chefs cuisiniers. Elle a un goût iodé car née sur une île bien charentaise sur laquelle soufflent les vents marins et salins. Elle ne contient pas d'amidon car elle est récoltée avant qu'elle ne le forme. Cuite à l'eau, à la vapeur ou bien rissolées dans du beurre ou de l'huile d'olive, ses autres compagnons d'assiette sont toutes les viandes, les poissons, les fruits de mer, la salade, la salicorne... Pour exhausser son goût sans le cacher, on peut la saupoudrer de thym, de romarin, d'ail, de sel (de l'île de Ré bien sûr).

Concours des Maisons Illuminées pour Noël...



La Mairie organise un concours de la maison la mieux décorée pour Noël !
Accrochez vos guirlandes lumineuses et égayez votre maison pour le plaisir des yeux !

Vous trouverez ci-dessous un bon à remplir pour vous inscrire pour le concours. Ce bulletin de participation sera découpé et, une fois rempli, déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Bonne chance à tous et... à vos guirlandes !



CONCOURS DES MAISONS DECOREES POUR NOËL A SAINT-FROULT



Bulletin de participation à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 15 décembre.

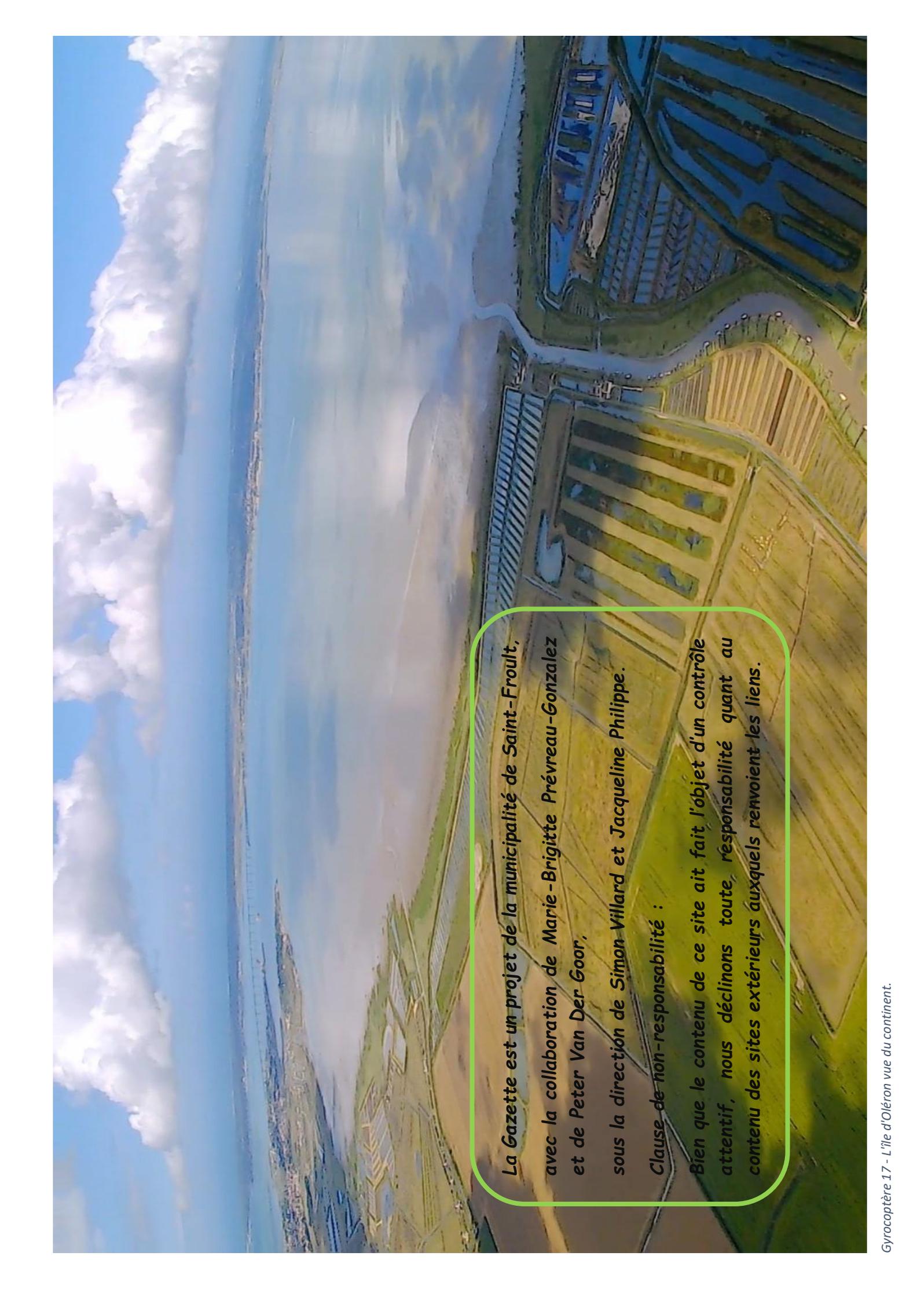
NOM Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Adresse mail (facultatif).....

.....



La Gazette est un projet de la municipalité de Saint-Froult, avec la collaboration de Marie-Brigitte Prévreau-Gonzalez et de Peter Van Der Goor, sous la direction de Simon Villard et Jacqueline Philippe.

Clause de non-responsabilité :

Bien que le contenu de ce site ait fait l'objet d'un contrôle attentif, nous déclinons toute responsabilité quant au contenu des sites extérieurs auxquels renvoient les liens.